

Coton

# ATTEINDRE LE CAP DES 800 000 TONNES

**Déterminé à atteindre un volume de production de 800 000 tonnes de coton en 2018, l'État malien n'hésite pas à investir entre 60 et 70 milliards de FCFA par an dans la filière.**

Pour la saison cotonnière 2016-2017, le Mali table sur « une production de 650 000 tonnes de coton-graine et 2 100 000 tonnes de céréales sèches », indique le nouveau PDG de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) Modibo Koné (*lire son interview p. 62-63*). S'agissant du coton, ceci devrait représenter une progression d'au moins 100 000 tonnes par rapport à la campagne actuelle qui s'est achevée en mars dernier. Cette performance, à en croire le PDG Modibo, sera possible en tenant compte à la fois de la pluviométrie et de l'arrivée à temps des engrais et des pesticides. « Nous sommes en train de finaliser toutes les stratégies et nous prenons les mesures pour atteindre cet objectif », a par ailleurs confié Ousmane Traoré, conseiller technique en charge de la production.

## Réduire le prix des intrants et améliorer la fertilité des sols

Le Mali a pour ambition de produire 800 000 tonnes de coton brut par an d'ici à 2018. Un but jugé accessible étant donné que sa production a déjà fait un bond de plus de 25 % sur la campagne 2014-2015, où elle est passée à 552 000 tonnes, contre 440 000 tonnes l'année précédente. Et cela du fait d'une meilleure utilisation des intrants, précise Modibo Koné. « Le gouvernement a augmenté les subventions des intrants et a baissé le prix des engrais. Ces mesures importantes ont donné une forte impulsion au coton », ajoute le patron de la CMDT. Car, si le pays investit 60 à 70 milliards de FCFA par an dans la filière, la production, en toute logique, devrait atteindre

650 000 tonnes en 2015-2016, 725 000 tonnes en 2016-2017 et 800 000 tonnes en 2017-2018, conformément au Plan de développement quinquennal de la CMDT adopté en 2012. En outre, ces 60 à 70 milliards devront être consacrés à réduire le prix des intrants, à améliorer la fertilité des sols, à motiver les cotonculteurs avec des prix bord champ attractifs, et enfin à s'assurer qu'ils sont bien payés juste après la récolte.

Par ailleurs, l'industrialisation est l'un des challenges inscrits sur la feuille de route du nouveau PDG, qui a fait part de sa volonté de voir le coton malien transformé au Mali. « Dans ce domaine, la nouvelle stratégie de la CMDT consistera à prendre des parts de participation dans les nouvelles unités de transformation locale en entrant dans le capital de celles qui seront implantées au Mali. Les démarches sont actuellement en cours avec des partenaires chinois, turcs et indiens pour asseoir une bonne stratégie de transformation du coton malien », explique Modibo Koné, conscient du rôle stratégique joué par la culture du coton dans l'économie locale, puisque près de 3 millions de personnes sur les 15 millions que compte le Mali vivent de cette filière. La production du coton demeure donc la pierre angulaire de l'activité agricole marchande ainsi que du secteur manufacturier, et Modibo Koné sait que la dynamisation de cette activité jouera un rôle central dans la lutte contre la pauvreté. Ainsi, l'approvisionnement des paysans en engrais, pesticides (insecticides et herbicides) ainsi qu'en lubrifiants et pièces de rechange pour les unités d'égrenage de la CMDT ou encore l'entretien des pistes rurales sont autant d'activités qui contribuent

à faire tourner l'économie du pays. Au titre de la contribution de la CMDT au budget de l'État pour sa campagne 2014-2015, avec un bénéfice de 14,158 milliards de FCFA, 2 milliards de dividendes ont atterri dans les caisses de l'État.

Rappelons que malgré la privatisation partielle de la filière, l'État malien continue à participer en appuyant ses activités. La zone cotonnière du Sud Mali (96 000 km<sup>2</sup> et 2,8 millions habitants), où se produit la quasi-totalité du coton malien, reste attribuée à la CMDT, entreprise détenue à 60 % par l'État et à 40 % par le Français Dagrès. La CMDT a par conséquent le monopole de l'égrenage avec 17 usines dans cette région, et de la commercialisation du coton-fibre qui en résulte, dont la quasi-totalité est exportée. L'État fixe les prix aux producteurs de coton-graine : cette année, le premier choix est payé 250 FCFA par kilo, contre 237,5 FCFA par kilo pour la campagne 2015-2016. La CMDT, pour sa part, contrôle l'acquisition des intrants, fournit le crédit aux producteurs, achète le coton-graine, assure le transport aux usines d'égrenage, le transforme, et commercialise le coton-fibre sur les marchés mondiaux. Elle accomplit également des missions diverses, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la construction des routes. La CMDT finance ses activités sur crédit de banques commerciales et multilatérales : 60 % de la production est vendue entre les mois de mai et octobre afin de fournir aux créanciers une garantie de rentrées.

Drissa Kantao